

## **PLAN DE COURS**

**Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal**

**Sigle :** SOC8840    **Groupe :** 20

**Titre :** Individus et sociétés –  
Le Québec comme énigme sociologique

**Session :** Été 2021

**Enseignant :** Frédéric Parent  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 0845  
Bureau : A-5225  
Courriel : [parent.frederic@uqam.ca](mailto:parent.frederic@uqam.ca)

### **AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS**

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

## SOC8840-20 – Individus et sociétés - Le Québec comme énigme sociologique

Frédéric Parent

Disponibilités : sur rendez-vous par courriel

### 1. Description officielle du cours :

Le séminaire entend interroger la constitution de l'objet-Québec d'un point de vue sociologique tout en permettant aux étudiant.es d'approfondir les différentes perspectives qui l'ont caractérisées. Le Québec et sa sociologie nous serviront en quelque sorte de cadre pour une réflexion plus générale sur les processus sociaux structurant toute société. Nous reprenons à notre compte le postulat le plus implicite de la sociologie d'ici, selon Nicole Laurin, celui l'existence de la société québécoise.

Le cours constitue une exploration de la richesse et de la diversité de la production théorique et empirique écrite par les sociologues québécois.es. La perspective générale du cours est celle d'une articulation entre les discours sociologiques et la réalité empirique des rapports sociaux. Le cours examine notamment les débats qui ont mobilisé la sociologie québécoise en fonction des transformations de la société depuis la naissance de la discipline, les cadres théoriques et méthodologiques privilégiés, les principaux débats qui l'ont traversé et la particularité et l'originalité d'une sociologie issue d'une collectivité francophone d'Amérique. Le cours vise à réfléchir à la pertinence actuelle de la sociologie d'ici pour toute personne qui fait ou entend faire de la recherche au Québec.

### 2. Objectifs du cours:

Le cours *Le Québec comme énigme sociologique* a un double objectif :

- 1) Approfondir les différentes problématiques, controverses et courants de la sociologie du Québec et en permettre une réactualisation à l'intérieur de votre propre projet de connaissance;
- 2) Réfléchir sociologiquement à l'existence du Québec comme société.

### 3. La pédagogie :

La première partie de la session sera organisée autour des exposés magistraux de l'enseignant (**en mode synchrone**) d'une durée de trois heures (9h30 à 12h30) et de discussions sur les exposés magistraux et les textes obligatoires (**en mode synchrone**) en après-midi (14h00 à 17h00). Les étudiants et les étudiantes devront réaliser un compte rendu de lecture sur l'un des textes à l'étude qu'ils ou elles devront présenter à leurs collègues et autour duquel ils ou elles devront animer une discussion. Il n'y a pas de texte écrit à rendre.

La deuxième partie de la session (**à partir de la semaine 5**) sera organisée autour des exposés oraux des étudiants et des étudiantes qui présenteront leurs travaux de fin de session. La formule du séminaire implique la lecture sérieuse des textes obligatoires ainsi que des travaux des étudiants et des étudiantes par tous les collègues et une discussion collective autour de ceux-ci. Les travaux préliminaires, soumis à la lecture commune, devront être déposés une semaine avant l'exposé oral. Les versions finales de tous les travaux seront attendues à la fin de la session.

#### 4. Les évaluations :

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Présentation du texte étudié et animation d'une discussion	15%	25 mai, 1 <sup>er</sup> juin et 8 juin
Exposé oral de présentation du travail de session	20%	15 et 22 juin
Commentaire sur le travail d'un(e) collègue	10%	
Présence aux séances virtuelles	10%	
Travail de session	45%	29 juin

#### **Présentation du texte étudié (15 minutes) et animation d'une discussion (15%)**

Dans la présentation du texte étudié, vous devez dégager la (ou les) thèse(s) principale(s) de l'auteur(e) et les arguments (empiriques et théoriques) utilisés pour procéder à la démonstration. Il ne s'agit pas d'un résumé de lecture qui reprend simplement point par point tous les éléments du texte, mais bien d'une réflexion analytique sur le texte étudié. Autrement dit, il s'agit de dégager **l'architecture** du texte en explicitant :

- Les cadres théorique et méthodologique (matériaux utilisés – principaux et secondaires –, techniques de construction des données, méthodes d'analyse).
- L'analyse effectuée et les principaux résultats.
- Discussion des fondements et des limites du texte en regard des éléments précédents.
- 2-3 questions de discussion autour du texte à soumettre aux collègues lors de la présentation du compte rendu.

#### **Travail de session (45%) et exposé oral (20%)**

Le travail de session consiste en une dissertation sociologique portant sur l'un des sujets vus au courant de la session à propos de la sociologie du Québec. Il peut s'agir d'une réflexion théorique, épistémologique et méthodologique sur l'une ou l'autre des dimensions abordées en classe. Vous pouvez également choisir un ou une sociologue d'ici en montrant son inscription dans la société et la sociologies québécoises. L'important est de montrer comment et en quoi la sociologie d'ici est utile pour penser votre propre projet de recherche. Il est fortement conseillé de discuter avec le professeur pour ajuster nos attentes respectives. Vous devez obligatoirement faire des liens explicites entre la matière vue en classe, les lectures et votre travail de recherche.

Une version préliminaire du travail est déposée **une semaine** avant la date de l'exposé oral afin que toutes les personnes inscrites au séminaire puissent le lire et le commenter lors de la séance où il est présenté par son auteur(e). Une personne est spécialement désignée pour commenter de manière attentive ce travail préliminaire à la suite de l'exposé oral. Ensuite, chaque personne donne ses commentaires et participe aux échanges. Une version finale de ce travail, tenant compte de l'ensemble des commentaires émis lors du travail collectif, est attendue à la fin de la session. Le travail final doit tenir en 20 pages maximum. Le travail préliminaire ne doit pas avoir moins de 10 pages.

### **Normes de présentation des travaux**

Pour connaître les normes de présentation des travaux, voir Le Guide de présentation des travaux du Baccalauréat en sociologie, Montréal, UQAM, 2018 ; accessible en ligne : <https://sociologie.uqam.ca/etudiants/informations-1er-cycle/>

### **5. Précisions au sujet de l'entente d'évaluation**

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. Le nombre et les échéances des évaluations;
2. La pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9  
<https://instances.uqam.ca/reglements/>
- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4  
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

### **6. Calendrier des séances :**

#### **SEMAINE 1 (11 MAI). INTRODUCTION GÉNÉRALE / GENÈSE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE**

*Le lien Zoom pour toutes les rencontres virtuelles sera envoyé par courriel quelques jours avant le cours et sera aussi disponible sur le site Moodle du cours.*

**PARTIE 1 (9h30-12h30).** Présentation du cours, du plan de cours et des exigences, signature de l'entente d'évaluation.

**PARTIE 2 (14h00-17h00).** Orientations générales du séminaire : à propos de la distinction individus et sociétés et la naissance de l'objet Québec. *Document audiovisuel* : Pierre Devroede (réalisateur), *L' Histoire du nationalisme québécois* », Produit par la Société Radio-Canada, 1992 (1h18).

*Lectures obligatoires :*

- PAUL SABOURIN, « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, no 2, 1997, p. 139–161.
- NICOLE RAMOGNINO, « Épistémologie, ontologie ou théorie de la description? », dans Pierre Livet et Ruwen Ogien (dir.), *L'enquête ontologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2000, p. 153-182.

## **SEMAINE 2 (18 MAI). DISCUSSIONS GÉNÉRALES SUR L'ARTICULATION THÉORIE ET EXPÉRIENCE : L'ÉNIGME DE LA GENÈSE DE LA SOCIOLOGIE QUÉBÉCOISE DE TRADITION FRANCOPHONE**

**PARTIE 1 (9h30-12h30).** Exposé magistral

**PARTIE 2 (14h00-17h00).** Visionnement de Jean-Philippe Warren et Daniel Trottier, « Réflexions, Un moment de la pensée sociologique québécoise (1980-1984) », 2005, (57.40 minutes) et discussions des textes obligatoires

*Lectures obligatoires :*

- LÉON GÉRIN, « M. Demolins et la science sociale. Réponse aux critiques », *La Revue Canadienne*, 40<sup>e</sup> année, 4, 1<sup>er</sup> avril 1904, p. 339-358.
- FERNAND DUMONT, *Genèse de la société québécoise*, Québec, Boréal, 1993, p. 9-19; 321-352; 392-393 (notes).
- YVAN LAMONDE, « Les « intellectuels » francophones au Québec au XIXe siècle : questions préalables », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 48, no 2, 1994, p. 153–185.
- FRÉDÉRIC PARENT, *Léon Gérin, devenir sociologue dans un monde en transition*, Montréal, P.U.M., 2018, p. 9-41.

*Lectures complémentaires :*

- MARCEL FOURNIER et GILLES HOULE, « La sociologie québécoise et son objet : problématiques et débats », *Sociologie et sociétés*, vol. 12, no 2, 1980, p. 21-44.
- MARIE-ANDRÉE BERGERON *et al.*, *Les intellectuel.les au Québec : une brève histoire*, Montréal, Del Busso, 2015, p. 9-17 et 19-42.

## **SEMAINE 3 (25MAI). DISCUSSIONS GÉNÉRALES SUR LA TEMPORALITÉ ET LE CHANGEMENT SOCIAL: L'ÉNIGME DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE.**

**PARTIE 1 (9h30-12h30).** Exposé magistral

**PARTIE 2 (14h00-17h00).** Début des exposés de présentation des textes

*Lectures obligatoires:*

- HUBERT GUINDON, « Réexamen de l'évolution sociale du Québec », dans Marcel Rioux et Yves Martin (dir.) *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise, HMH, 1971, p. 149-171.
- CLAUDE COUTURE et CLAUDE DENIS, « La captation du couple tradition-modernité par la sociographie québécoise », *Theoretical Discourse/Discours théorique*, Montréal, Association d'études canadiennes, 1994, p. 105 à 131.
- CARDINAL, LINDA, ET AL. « La Révolution tranquille à l'épreuve de la « nouvelle » historiographie et de l'approche post-coloniale. Une démarche exploratoire. » *Globe*, vol. 2, no 1, 1999, p. 75–95.
- JOSEPH YVON THÉRIAULT, « La fausse querelle des anciens et des modernes », dans *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique 2002, p. 221-261.

*Lectures complémentaires :*

- CÉLINE SAINT-PIERRE, *La première révolution tranquille*, Montréal, Del Busso, 2017.
- LINDA CARDINAL et MARTIN NORMAND, « Philippe Garigue et le Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 51, no 3, 2010, p. 389–407.

**SEMAINE 4 (1<sup>ER</sup> JUIN). DISCUSSIONS GÉNÉRALES SUR LA SYMBOLICITÉ DES FAITS SOCIAUX : L'ÉNIGME IDÉOLOGIQUE ET LA RELIGION CATHOLIQUE.**

**PARTIE 1 (9h30-12h30).** Exposé magistral

**PARTIE 2 (14h00-17h00).** Exposés de présentation des textes

*Lectures obligatoires :*

- COLETTE MOREUX, « Idéologies religieuses et pouvoir : l'exemple du catholicisme québécois », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 64, 1978, p. 35-62.
- GILLES HOULE, « L'idéologie : un mode de connaissance, » *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, 1979, p. 123–145.
- GÉRARD BOUCHARD, « L'imaginaire de la grande noirceur et de la révolution tranquille : fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 3, septembre–décembre 2005, p. 411–436.
- NICOLE LAURIN, « L'énigme de la sociologie québécoise », dans Céline Saint-Pierre et Jean-Philippe Warren (dirs), *Sociologie et société québécoise: présences de Guy Rocher*, Montréal, PUM, 2006, p. 161-183.

*Lectures complémentaires :*

- NICOLE GAGNON, « Données autobiographiques et praxis culturelle », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Juillet-Décembre 1980, vol. 69, Juillet-Décembre 1980, p. 291-304.
- MICHELINE MILOT, « Dualisme des conceptions de la laïcité au Québec et en France », *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, vol. 34, No 1, 2013, p. 17-42.

**SEMAINE 5 (8 JUIN). L'ÉNIGME DE LA LOCALISATION SOCIALE DES SAVOIRS. GENRE, CLASSE ET RACE**

**PARTIE 1 (9h30-12h30).** Exposé magistral

**PARTIE 2 (14h00-17h00).** Exposés de présentation des textes

*Lectures obligatoires :*

- NICOLE LAURIN, « La sociologie des classes sociales au Québec de Léon Gérin à nos jours », dans *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec* (2 tomes). Textes réunis par Georges-Henri Lévesque, Guy Rocher, Jacques Henripin *et al.*, Tome II, chapitre XXXI, p. 531-556, Montréal, PUM, 1984, p. 531-556.
- DANIELLE JUTEAU, « Les communalisations ethniques dans le système-monde », dans D. Juteau, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 150-176.
- THIBAUT MARTIN, « Pour une sociologie de l'autochtonisme », dans *Autochtonies. Vues de France et du Québec*, sous la direction de N. Gagné, Martin T. et M. Salaün, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 431-454.
- SIRMA BILGE, ... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi » : la patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une « nation » en quête de souveraineté". *Sociologie et sociétés*, vol. 42, no. 1, 2010, p. 197-226.

*Lectures complémentaires :*

- MARIE LETELLIER, *On n'est pas des trous-de-cul*, Montréal, Éditions Parti Pris, 1971.
- ELSA GALERAND, « Retour sur la genèse de la marche mondiale des femmes (1995-2001). Rapports sociaux de sexe et contradictions entre femmes », *Cahiers du Genre*, vol. 40, no. 1, 2006, p. 163-181.

**SEMAINE 6-7 (15-22 JUIN). DÉBUT DES PRÉSENTATIONS ÉTUDIANTES ET DISCUSSIONS (NOMBRE VARIABLE D'EXPOSÉS PAR SÉANCE SELON LA TAILLE DU GROUPE).**

Prévoir une période d'évaluation des enseignements (20-30 minutes)

**SEMAINE 8 (29 JUIN). REMISE DU TRAVAIL DE SESSION**

## 6. Consignes pour la participation à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.



## **PLAGIAT**

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

**Conseil et soutien : Service à la vie étudiante**

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

**Autodéclaration Covid-19**

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Gk7LEtpCHEmQ4Xp611NQb0-SQoL3EWJBmhqheGOB1B1UNklCUIhGNVZCRFQ3UTI5SFBZTIQ4U0JXQy4u>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

**UQÀM** | **Faculté des sciences humaines**